



Assemblée ordinaire d'automne
Burtigny, le 14 octobre 2021



www.lagamelle.com

Ordre du jour

- 1) Lecture du dernier procès-verbal de l'AG virtuelle 2020
- 2) Bilan de la saison blanche 2020-2021
- 3) Lecture des comptes et du rapport des vérificateurs, approbation
- 4) Election des nouveaux vérificateurs des comptes
- 5) Démission et élection du Comité, élection du Président
- 6) Présentation des activités de la saison 2021-2022
- 7) Camp de ski 2021-2022 et nouveaux responsables
- 8) Les Pralets
- 9) Autres communications du Comité
- 10) Propositions individuelles

Présence : 15 membres, selon liste annexée.

Excusés : Familles Badertscher, Bazire Céline, Elben Sylvie, Genton/Krebs, Genevay Jean-Marc, Genevay Olivier, Gervais Laurent, Gervais Muriel, Greco, Huguenin, Jaquet Félix, Johnson Martine, Kronegg Raymond, Murcier, Merz Anne-Catherine, Outtrabady, Péguaitaz Véronique, Rihs, Rochat, Rosset, Voyame, Wuersch Paul, Zarandia.

L'assemblée ordinaire est ouverte à 19h30 à la Salle communale de Burtigny, sous la présidence de Richard Vez, en respectant les mesures sanitaires (< 30 personnes, sans PassCovid, masque obligatoire, sans apéro).

1. Lecture du dernier procès-verbal

Richard demande si quelqu'un souhaite la lecture du procès-verbal de la dernière Assemblée générale virtuelle 2020, annulée pour cause de pandémie et remplacée par des informations échangées par courriel et coupon-réponse. Ce n'est pas le cas et le PV est approuvé à l'unanimité. Son auteur en est remercié.

2. Bilan de la saison blanche 2020 - 2021

La seule véritable activité fut l'ouverture partielle de la buvette du Chalet des Pralets, sans le dortoir. Les gardiens ont tout de même gardienné chaque week-end, ce qui a permis d'assurer une présence et éviter le squat du chalet.

3. Lecture des comptes et rapport des vérificateurs de comptes

Sandy Spencer présente le bilan des comptes de la saison 2020 - 2021, clôturés au 30.06.2021. Ces derniers se soldent par une perte de **CHF 4'142.-** au total (voir rapport des comptes 2020-2021 annexé).

Les recettes des Pralets n'ont pas pu éponger les frais engagés pour le Chalet et les frais généraux (assurances, inscription site web, etc.).

Une partie des cotisations (CHF 1'950.-) et des inscriptions aux mercredis (CHF 340.-) a été convertie en dons, auquel s'ajoute celui de la Commune de Le Vaud (CHF 300.-) qui s'en trouve ici chaleureusement remercié.

Le rapport des vérificatrices des comptes, Sylvie Elben et Marie-Jo Aeschbacher (suppléante de Monya Jaccard, absente), établi le 21.09.2021, est lu à l'assemblée par Marie-Jo (ci-joint). Il est précisé que toutes les écritures sont exactes et que les comptes sont parfaitement tenus.

L'Assemblée approuve les comptes et en donne décharge au Comité. Sandy est remerciée à cette occasion pour son dévouement, renouvelé d'année en année !

4. Election des vérificateurs des comptes

Sylvie Elben et Marie-Jo Aeschbacher sont élues vérificatrices des comptes. Elsbeth Evershed est nommée suppléante.

5. Démission et élection du Comité et du Président

Les membres du Comité démissionnent en bloc et sont prêts à poursuivre leur activité pour la prochaine saison. En plus des membres démissionnaires, Ludivine Jaccard et Gabriel Dessiex (nouveaux responsables du camp des Jeunes) sont proposés pour rejoindre le Comité.

Tous les membres du Comité qui se présentent sont élus à l'unanimité et remerciés par acclamations.

Richard demande si un membre du Comité souhaite se présenter pour le poste de Président. Ce n'est pas le cas et Richard Vez est brillamment réélu à l'unanimité à la Présidence.

6. Présentation du programme de la saison 2021 - 2022

Pas de révolution dans les activités proposées ... on notera les informations suivantes :

- **Troc** : les bénévoles sont les bienvenus à la nouvelle salle polyvalente de Bassins le **13 novembre 2021** dès 8h00 ! Maximum 30 personnes à l'intérieur (distribution de tickets numérotés à l'entrée, port du masque obligatoire) ;
- **Mercredis aux Jouvencelles** : changement depuis cette année, tous les enfants seront accompagnés, il n'y aura plus de ski libre pour les enfants les plus âgés (pour des raisons de sécurité et de responsabilité en cas d'accident) ; la limite d'âge s'étend désormais de la 3^{ème} à la 9^{ème} hamos. Pour les nouveaux membres, l'inscription se fait en présentiel chez Anne-Catherine le **24 novembre 2021** ;
- Les sorties dans les Alpes auront lieu à **Anzère** (15.01.22) et à **Grimentz** (05.02.22) ;
- La sortie ski nocturne et fondue à **St-Cergue** aura lieu (21.01.22) ;
- La sortie haute-montagne sera combinée cette année avec un week-end festif aux **Mosses** (12-13.03.22) pour célébrer le **45^{ème} anniversaire du Club**, avec la possibilité de faire du ski alpin à Leysin (ou Snow-tubing), du ski de fond (cours de skating ou classic), de la raquette ;

7. Camp de ski à St-Luc

Ludivine Jaccard et Gabriel Dessieux se présentent, ainsi que le projet du camp à St-Luc (max. 15 enfants de 8 à 11 ans, 6 moniteurs, 1 cuisinière). Casque obligatoire. Ski et snowboard. L'équipe de l'organisation a déjà fait le camp comme élève et accompagnant et ont suivi une formation de responsable de camp (Forje) en 2020. Ils proposent de rencontrer les parents qui le souhaitent en janvier.

8. Chalets des Pralets

Le Chalet va ouvrir. Une structure va être mise en place pour pouvoir respecter les distances à l'extérieur. A l'intérieur, Pass-COVID ou masque obligatoire. Les principaux produits vendus sont locaux et proviennent de moins de 15 km (fromage de chèvre, gruyère, saucisson, boissons, etc.). Les dortoirs seront fermés en semaine (ouverts uniquement le samedi). Un nouveau pisteur a été engagé pour le Marchairuz (M. Roy) et sera contacté pour voir si les arrangements convenus avec le précédent responsable peuvent être maintenus (acheminement occasionnel de nourriture et matériel).

La préparation du Chalet aura lieu le samedi **6 novembre 2021** (inscription via doodle).

9. Communications du Comité

Au vu de la multiplicité des cartes d'accès aux pistes de ski de fond (en fonction de la région couverte, de la durée, du support), le Comité renonce à poursuivre la commande groupée pour les membres présents à l'AG. Chacun est invité à le faire individuellement. Elles peuvent généralement être achetées au départ des pistes ou commandées au préalable, par exemple auprès de la commune de St-Cergue (« sbouvier@st-cergue.ch ») ou du ski-club de St-George (skidefond@stgeorge.ch), ce qui permet de mieux soutenir la région que via le site <https://romandieskidefond.ch/>.

Pour marquer le **45^{ème} anniversaire** du Club, Stéphanie indique qu'une nouvelle série de verres à vin blanc a été commandée. Ils seront prêts pour être déposés sous le sapin de Noël, tout comme les écharpes tubes à l'effigie du Club 😊.

8. Propositions individuelles

RAS

L'Assemblée est clôturée à 20h39 sans le traditionnel verre de l'amitié, COVID-19 oblige 😞.

Pour le Comité,



Olivier Gianina